



Arts du cirque

Classe de seconde, enseignement optionnel

Sommaire

<i>Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels en classe de seconde</i>	3
<i>Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts du cirque en classe de seconde</i>	4
■ <i>Enjeux et objectifs</i>	5
■ <i>Compétences</i>	6
■ <i>Questionnement : « Qu'est-ce que le cirque ? »</i>	7
■ <i>Situations d'enseignement</i>	7
■ <i>Attendus de fin de seconde</i>	8
■ <i>Évaluation</i>	8

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels en classe de seconde

Les enseignements artistiques proposés au lycée s'inscrivent dans la continuité des enseignements artistiques suivis au collège dans le cadre des enseignements obligatoires (arts plastiques, éducation musicale et chant choral, éducation physique et sportive) et avec les expériences menées dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (ateliers de pratique artistique, association sportive, etc.). En classe de seconde, les élèves qui le souhaitent peuvent continuer de développer cette dimension artistique, composante de leur formation générale. Ils ont le choix entre les arts du cirque, les arts plastiques, le cinéma-audiovisuel, la danse, l'éducation musicale, l'histoire des arts, le théâtre.

Les enseignements optionnels correspondants visent à susciter le plaisir que procurent la pratique artistique dans la pluralité de ses formes, la découverte, la création, l'étude, la recherche et la réflexion sur les œuvres d'hier et d'aujourd'hui. Ils conduisent les élèves à percevoir et apprécier le rôle, la valeur et la vitalité des arts dans les sociétés du passé comme dans le monde actuel. Ils leur offrent la possibilité de développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner leur jugement esthétique, d'acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles dans chacun des domaines artistiques proposés.

En classe de seconde, les enseignements artistiques s'inscrivent pleinement dans la formation générale du lycéen. Ils visent également à éclairer chaque élève sur les choix qu'il doit effectuer en cours d'année en vue de son entrée en cycle terminal. Ils participent ainsi à la construction du projet personnel de formation et d'orientation de l'élève.

Selon des équilibres variables liés à la nature spécifique de chaque domaine étudié, les programmes définissent les compétences visées et les objets d'étude ; ils identifient les principales situations d'enseignement tout en laissant aux professeurs la liberté d'adapter l'organisation et la progression pédagogiques aux capacités variées des élèves et à leurs attentes particulières. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts du cirque en classe de seconde

L'enseignement des arts du cirque propose une approche sensible et poétique du monde ainsi qu'une expérience spécifique par la pratique régulière des disciplines circassiennes et par une double relation à autrui, partenaire et public, dans un contexte de représentation. En cela, il contribue à une formation riche et singulière, personnelle et civique. L'élève précise en effet des choix affirmés et argumentés ; il conforte son adhésion à des valeurs essentielles : la liberté, la solidarité, la fraternité, la tolérance, le respect de l'autre autant que de soi-même.

La place du corps y est centrale, dans ses relations à l'espace, au mouvement, aux intentions et aux émotions. Dans sa diversité, l'expérience du cirque développe des qualités fondamentales chez les élèves (patience, rigueur, sensibilité, persévérance, ...). Cet enseignement permet l'épanouissement d'une identité singulière et de la confiance en soi et en l'autre. Il contribue à la formation d'un élève ouvert au monde et à ses cultures.

Comme dans tout enseignement artistique, pratique et théorie s'entremêlent. Le cirque, par essence, s'inscrit au croisement des arts. Il est par son histoire, son répertoire, ses formes, et ses esthétiques, comme par ses dimensions économique, sociale ou politique, un objet autant qu'un vecteur de connaissances. Il invite à l'interdisciplinarité. À partir des aptitudes qu'elles mobilisent, les quatre grandes familles de disciplines (pratiques acrobatiques, manipulations d'objets, jeu comique et dressage) sont autant de langages pour penser, créer et communiquer.

Les différents partenariats mis en œuvre sont essentiels à cet enseignement artistique. Ils facilitent la rencontre des artistes, des œuvres, des esthétiques, et la fréquentation des lieux de production et de diffusion. Ils sont un terrain de découverte des univers et des métiers du spectacle, d'autant plus riches et ouverts que leur visée n'est pas professionnalisante.

■ Enjeux et objectifs

Explorer des pratiques variées et développer une culture du cirque.

L'enseignement optionnel d'arts du cirque prend en considération les formes de cirque du monde entier et de toutes les époques. Il aborde le cirque comme un art à part entière, autant dans ses formes classiques que contemporaines, et propose notamment une réflexion sur la place singulière qu'il occupe dans l'imaginaire humain et sur le rôle qu'il joue dans les sociétés. Cet enseignement est fondé sur une complémentarité étroite et constante entre la pratique, l'expérimentation des disciplines circassiennes et l'étude des formes, l'analyse de spectacles et l'étude historique et culturelle du cirque.

Éprouver les différentes étapes du processus de création artistique qui mènent à la rencontre avec le public.

Durant l'année de seconde, une pratique personnelle régulière doit inciter les élèves à découvrir le riche répertoire des différents cirques et à mieux appréhender les langages du corps en mouvement. En s'initiant aux disciplines circassiennes et en perfectionnant leur pratique, ils découvrent progressivement la relation à l'espace et au public, la démarche artistique, ses exigences et ses enjeux.

Par la rencontre avec les œuvres, les élèves se nourrissent de processus variés de création qu'ils apprennent à analyser, à décoder, à comprendre. Au cours de l'année, les spectacles nombreux et les rencontres viendront nourrir l'imaginaire et la créativité des élèves, soutenir et enrichir leur pratique des disciplines de cirque au lycée.

S'éprouver pour se connaître et nourrir un projet personnel d'orientation.

L'année de seconde favorise la pratique circassienne et la construction d'une culture artistique solide qui constituent une base essentielle à la poursuite de la scolarité en cycle terminal, notamment en enseignement de spécialité des arts du cirque.

En s'initiant au jeu d'acteur, en se confrontant au public, au risque, aux pratiques physiques, l'élève apprend à se connaître. Par ailleurs il découvre la diversité des métiers du cirque et construit progressivement une appétence pour cet enseignement. Ainsi ce dernier participe-t-il à la construction d'un projet personnel d'orientation.

■ Compétences

Expérimenter par la pratique les grandes familles de disciplines de cirque (pratiques acrobatiques, manipulations d'objets, jeu comique, dressage).

En classe de seconde, la dimension pratique de l'enseignement optionnel passe d'abord par la découverte des grandes familles de disciplines du cirque, et particulièrement l'acrobatie. La progression attendue est à la fois technique et artistique. En même temps que l'élève pratique les disciplines, il en découvre le répertoire et ses évolutions les plus récentes. Cet apprentissage vient enrichir sa connaissance globale de l'univers du cirque. Il s'agit de donner à l'élève les bases suffisantes pour lui permettre d'exprimer en toute sécurité une émotion ou un propos simple à travers sa pratique. À la fin de son parcours, l'élève doit être en mesure de faire le choix d'une discipline.

Comprendre les spécificités des sollicitations physiques liées à la pratique du cirque.

Le travail en classe, les rencontres avec les artistes et les professionnels contribuent à une meilleure connaissance des sollicitations du corps dans la pratique du cirque. Cette connaissance est fondamentale pour assurer la sécurité de la pratique scolaire. L'élève prend en compte les règles fondamentales qu'exige chacune des disciplines de cirque et intègre dans sa pratique les phases nécessaires de préparation et de récupération.

S'initier au jeu d'acteur par la pratique.

La pratique permet un enrichissement du vocabulaire corporel et des situations de jeu. Il s'agit de donner à l'élève les moyens de développer une intention, une esquisse de personnage ou de propos et de renforcer sa présence en piste ou en scène.

Analyser le processus de création de différentes œuvres de cirque et en identifier les sources.

La venue au spectacle gagne à s'accompagner d'une étude du processus de création qui a été mis en œuvre par les artistes. L'étude de ce processus de création doit permettre de mieux saisir le propos tenu, mais aussi de développer en classe une approche pluridisciplinaire des spectacles de cirque. L'étude des sources et des références de ces spectacles permet de mieux comprendre la notion de répertoire au cirque.

Saisir et comprendre les relations entre le cirque et les autres domaines de l'art et de la connaissance.

L'élève découvre comment le cirque s'inscrit au croisement des arts, se nourrit des autres formes artistiques et les inspire.

■ Questionnement : « Qu'est-ce que le cirque ? »

En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'arts du cirque tient compte de la diversité des publics et des parcours antérieurs pour permettre à tous les élèves de se constituer des connaissances et des compétences susceptibles de nourrir un projet personnel d'orientation. L'année s'organise autour du questionnement : « Qu'est-ce que le cirque ? » qui amène les élèves à s'interroger sur leur pratique et sur leurs connaissances à travers la complémentarité de différentes situations d'enseignement, d'expériences et de connaissances.

Les élèves apprennent à investir dans leur pratique leurs acquis culturels et artistiques en référence aux œuvres et aux thématiques étudiées dans l'année. Ils découvrent des disciplines, formes et esthétiques de cirque du monde entier et de toutes les époques. Ils expriment leurs impressions de spectateurs, tout en esquissant une analyse personnelle qui les touche.

Se questionner sur les mondes du cirque contribue au développement d'une culture interdisciplinaire (approche historique, sociologique, philosophique, anthropologique, ethnologique, épistémologique, sémiologique, économique, etc.) et scientifique (approche cognitive, physiologique, anatomique, balistique, mécanique, technologique, etc.). Ce questionnement contribue ainsi à la construction personnelle et culturelle de chaque élève.

■ Situations d'enseignement

Pour construire leurs compétences, les élèves acquièrent des connaissances dans différents domaines.

Connaître le cirque et les familles de disciplines de cirque.

L'enseignement optionnel prend en considération les formes de cirque du monde entier et de toutes les époques. On dresse un **panorama historique, esthétique et artistique** du cirque. L'élève apprend à maîtriser un **vocabulaire spécifique** et des notions qui traversent toutes les esthétiques et toutes les pratiques du cirque. Il rend compte des connaissances acquises dans son carnet de bord. Recueil des connaissances, ce carnet de bord constitue un lieu de réflexion, de recherche, d'expression personnelle, d'analyse et de jugement critique. Les élèves l'élaborent sous la forme d'un portfolio, éventuellement numérique.

Connaître les institutions et les contextes des métiers du cirque.

L'élève s'initie au **contexte économique et social** du cirque par la fréquentation des structures partenariales, des écoles, des entreprises, des artistes, des compagnies. Il prend connaissance des divers **parcours de formation** possibles.

Connaître les influences réciproques entre les arts.

Les enseignements interdisciplinaires sont encouragés lorsque cela est possible. L'élève, par la rencontre avec des œuvres picturales, chorégraphiques, théâtrales, musicales (...) est initié à la porosité entre les arts.

Connaître des courants, des artistes, des compagnies, des spectacles.

L'enseignement optionnel a d'abord pour objet de permettre à l'élève de saisir la grande diversité du cirque aujourd'hui. En assistant à des spectacles, en rencontrant les artistes et les acteurs du monde circassien, l'élève développe sa connaissance des différentes formes et disciplines. Il s'approprie ainsi un corpus d'œuvres allant du cirque classique aux formes les plus contemporaines ou expérimentales et considère la plus grande diversité de propositions artistiques et esthétiques. Il peut aussi envisager d'autres champs artistiques. Il est recommandé de proposer le plus grand nombre possible de rencontres, de visites, et de spectacles au cours de l'année. Au fil des spectacles et des rencontres, l'élève se constitue dans son carnet de bord un répertoire personnel de spectacles, d'entreprises, de compagnies et d'artistes.

■ **Attendus de fin de seconde**

Mener, à plusieurs, un travail de création artistique circassienne qui requiert un engagement physique et aboutit à une représentation.

Mener un travail de réflexion et d'analyse témoignant d'une culture circassienne étayée et variée.

■ **Évaluation**

En classe de seconde, l'évaluation prend en compte **l'engagement et la progression** de l'élève dans sa formation et dans sa capacité à **s'inscrire dans un travail collectif**. Elle s'appuie sur le **carnet de bord** qui atteste la constance et la qualité du travail de l'élève. Elle valorise aussi **l'implication et les progrès** de l'élève dans la pratique artistique et technique, notamment au travers de **présentations**. Au terme de l'année de seconde, l'élève réalise un **dossier documentaire** qui explore une thématique de son choix, en lien avec le questionnement du programme « Qu'est-ce que le cirque ? ».